DL 2026-063
29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260429-DL2026063-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE !
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, CLOUET, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, LUCAS, CHAPY ;
Absents :
Absents représentés : M. ESNAULT à M. RUELLAN ;

Secrétaire de séance : M. GUAIS

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 28	Votants : 29
Pour: 29	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Festival Fest'Yve – participation financière des écoles

Mme Véronique PICOT, conseillère déléguée en charge de la vie scolaire et périscolaire, rappelle que, cette année, le festival « Fest'Yve », aura lieu le samedi 6 juin sur le site de l'Yve.

En amont du festival (Du 1er au 5 Juin), des ateliers de pratique artistique autour de la découverte et de la sensibilisation aux arts de la rue seront proposés aux élèves de la grande section au CM2 des écoles publique et privée. Les élèves de petite et moyenne sections assisteront, quant à eux, à un spectacle.

Il importe donc de fixer un tarif de participation des enfants, ci-annexés.

Il est proposé de maintenir le tarif à 4€ par enfant. La participation de la commune représenterait environ 54% du coût des animations.

VU le programme des ateliers qui seront proposés aux élèves de la grande section au CM2 des écoles publiques et privée de Janzé
VU le spectacle qui sera proposé aux enfants scolarisés en PS et MS,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- *FIXE la participation des écoles publiques et privée à 4€ par élève pour les ateliers scolaires proposés dans le cadre du festival Fest'Yve.*
- *AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

MAIRIE DE JANZÉ R.F. 35150

Le secrétaire de séance
Gaston GUAIS

Le Maire
Jonathan HOUILLOT